الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/06/2025

Rabat, le 31 juillet 2025

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que *Amethis Fund II SCA SICAR* a déclaré avoir cédé sur le marché central, le 22 juillet 2025, 1 000 000 actions *Vicenne*, au cours de 417,80 dirhams, franchissant ainsi directement à la baisse le seuil de participation de 20% dans le capital de ladite société.

Suite à cette opération, *Amethis Fund II SCA SICAR* déclare détenir 1 547 138 actions, soit une participation de 15,08% dans le capital de *Vicenne*.

Dans les six mois qui suivent le franchissement du seuil précité, *la société Amethis Fund II SCA SICAR* envisage de poursuivre ses ventes sur la valeur *Vicenne*.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
05 37 68 89 62
dfsp@ammc.ma